



## **COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

# **Les élections : on s'en mêle pour nos exigences sociales et environnementales**

Pour la première fois dans notre V<sup>ème</sup> république, le président de la République récemment élu n'obtient pas une majorité de voix au 1<sup>er</sup> tour des élections législatives. Il s'agit d'un désaveu clair des politiques de casse sociale et des projets néfastes – comme le report de l'âge de la retraite à 65 ans – que portent le président de la République pour satisfaire le patronat.

La hausse continue de l'abstention est un des indicateurs forts de ce scrutin. L'absence de vraie campagne électorale mais aussi le manque de proximité des politiques en sont (en partie) responsables. Il faut aller au plus près notamment d'une jeunesse précarisée et maltraitée pour lui donner envie de transformer son indignation en engagement collectif. Le score de l'extrême droite n'a jamais été aussi élevé à une élection législative. Le RN s'est qualifié dans 208 circonscriptions au 2<sup>ème</sup> tour. L'extrême droite représente un danger fatal pour le monde du travail. Ses propositions relèvent de l'imposture sociale : comment prétendre répondre au problème de pouvoir d'achat en refusant d'augmenter les salaires ? Comment prétendre défendre les retraites en supprimant les cotisations sociales qui financent les retraites ? Comment financer les services publics en baissant les impôts des plus riches ? Elle menace notre état de droit avec la préférence nationale et l'exclusion des étrangers de nombreux droits sociaux.

Et, pourtant, le gouvernement a choisi de renvoyer dos à dos l'extrême droite avec une prétendue « extrême gauche », en refusant d'appeler à un barrage républicain. Ce même barrage auquel Macron appelait il y a peu pour sa réélection. La CGT dénonce cette scandaleuse et dangereuse banalisation des idées d'extrême droite. L'opposition à l'extrême droite ne peut être à géométrie variable. Pour la CGT, dimanche comme depuis toujours, pas une voix ne doit aller à l'extrême droite, quel que soit son nom.

Les députés débattent, proposent et votent les lois, c'est eux qui auront, par exemple, le dernier mot sur une réforme des retraites. Ils ont également un pouvoir d'enquête très important pour dénoncer les effets des politiques publiques. Nous le savons et l'histoire l'atteste, les grands conquits sociaux ont toujours été gagnés par les luttes notamment syndicales et inscrits dans le marbre législatif et dans nos vies lorsque les parlementaires relaient ces mobilisations à l'Assemblée.

La CGT revendique son indépendance vis-à-vis des partis politiques et des employeurs mais elle n'est pas neutre. Elle ne s'interdit pas non plus d'intervenir pour peser et contester des choix politiques trop souvent néfastes pour le monde du travail, comme nous l'avons vécu lors du précédent quinquennat. Un bloc de député.es progressistes, le plus important possible, à l'Assemblée nationale, doit permettre de traduire les conquêtes des salariés dans la loi.

La CGT est force de nombreuses propositions en matière sociale, économique et environnementale. Elle appelle donc les salarié.es à poursuivre les mobilisations pour l'augmentation générale des salaires, pensions et minima sociaux, pour la retraite à 60 ans, le Smic à 2000 euros bruts, le renforcement des services publics, la relocalisation de l'industrie, la création de pôles publics pour nos besoins fondamentaux, comme l'énergie, par exemple.

Montreuil, le 15 juin 2022